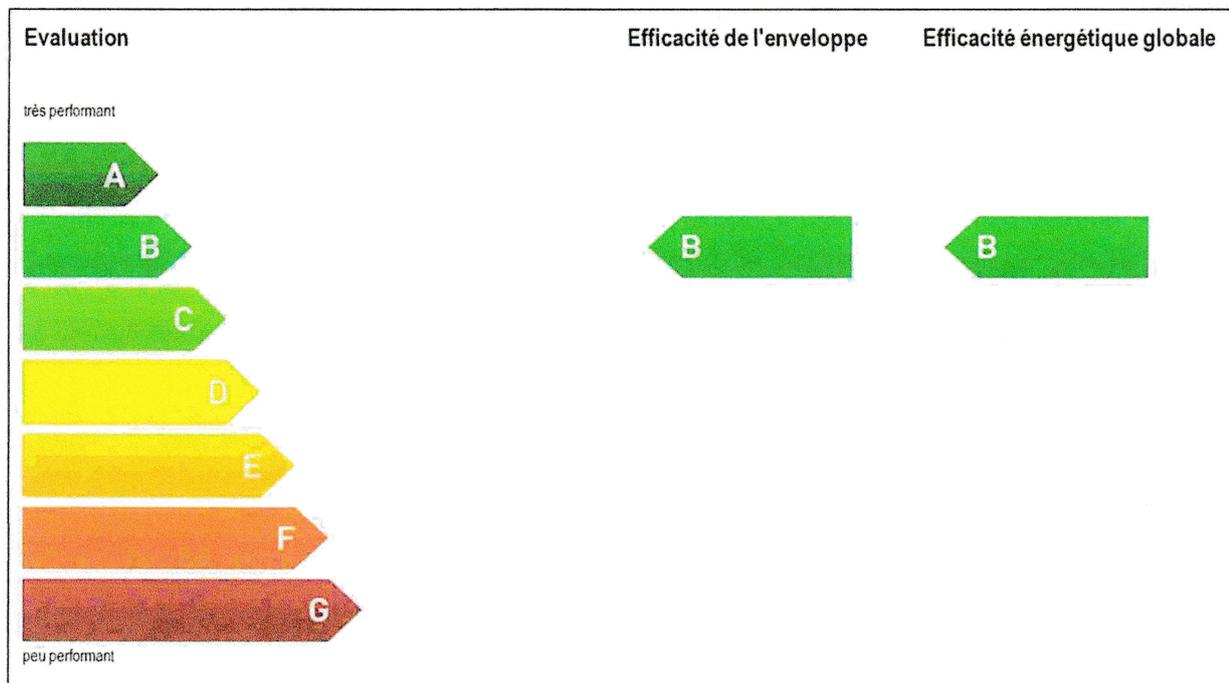


Catégorie de bâtiment: Habitat collectif
Année de construction: 2015
Nom de projet/ Adresse: Route d'Yverdon 20b
1028 Prévèrenge
Numéro de parcelle: 8
N° EGID: 280094525_0



VD-00007462.01



Données Valeurs calculées, basées sur Q_{eff}

Efficacité de l'enveloppe: 25 kWh/(m²a)
Efficacité énergétique globale: 104 kWh/(m²a)
Equivalent-CO₂: 17 kg/(m²a)

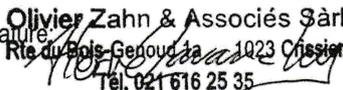
Authentification

Date de réception du bâtiment¹⁾: 18.06.2015
Date d'établissement: 06.09.2017
Émetteur (expert):
Hervé Lavanchy
Olivier Zahn & Associés Sàrl
Route du Bois-Genoud 1a
1023 Crissier

Besoin énergétique

(Besoin énergétique annuel prévu)

Énergie auxiliaire et ménagère: 36'180 kWh/a
Chauffage²⁾: 46'900 kWh/a
Eau chaude²⁾: 28'970 kWh/a

Tampon, signature: 
Olivier Zahn & Associés Sàrl
Rte du Bois-Genoud 1a - 1023 Crissier
Tél. 021 616 25 35

¹⁾ L'expert certifie par sa signature et la date de réception, que toutes les prescriptions énergétiques importantes pour le bâtiment ont été correctement mises en oeuvre.

²⁾ sans énergie solaire thermique



Description du bâtiment

Généralités	Installations de ventilation	V/AE / Qualité	Producteur de chaleur			Degré de couverture/d'utilisation	
			PC	ECS	Date		
Surface de référence énergétique [m²]	1'421	Ventilation par fenêtres, enveloppe étanche	0.70 [m³/hm²]				
Nombre d'appartements [-]	12			Chaudière gaz à condensation	100% / 0.92	70% / 0.92	2015
Nbre moyen de pièces [-]	≤ 4.5	Hotte aspirante	Très bon	Energie solaire thermique	- / -	30% / 1.0	2015
Étages entiers [-]	3	Extraction air vicié Salle de bains/WC	Très bon				
Coefficient d'enveloppe [-]	1.20	Production d'électricité	Puissance	Gain			
Valeurs U [W/(m²K)]			[kWp]	[kWh/a]			
Toit/plaf. ext./≤2m s. terrain	0.15	Installation PV	-	-			
Mur ext./≤2m dans terrain	0.15	Installation CCF	-	-	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]		
Fenêtres & portes	0.88	Station météo			Efficacité enveloppe bâtiment (SIA 380/1)	34	27
Sol ext./≤2m s. terrain	0.20		Payerne		Efficacité énergie globale (SIA CT 2031)	114	
Éléments de construction contre non-chauffé ou >2m dans terrain	0.28						

PC = chauffage, ECS = eau chaude, PV = photovoltaïque, kWp = Kilowatt peak, CCF = installation CCF

Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment **B** L'enveloppe du bâtiment présente une bonne isolation thermique. Elle respecte aisément les exigences pour construction neuve.

Efficacité énergétique globale **B** L'efficacité de l'énergie globale est bonne. Le besoin énergétique pondéré correspond aux attentes pour construction neuve.

Enveloppe du bâtiment

	Intact	Légèrement usés	usé
très bon	Fe		
bon	Mu, To, Pl		
Moyen	contre non-chauffé		

Technique du bâtiment

	Chauffage	Eau chaude	Électricité
très bon			
bon			
Moyen			

Les éléments de construction et composants des installations techniques sont classés selon trois degrés de qualité énergétique. La mention "très bien" s'applique aux éléments de construction dont la valeur U se trouve au-dessous de la valeur cible selon SIA 380/1. Légende: To=toit/plafond ext./≤2m contre terrain, Mu=Mur ext./≤2m contre terrain, Fe=Fenêtre ext., So=Sol ext./≤2m contre terrain, contre non-chauffé= éléments contre non-chauffé ou >2m dans terrain, sols, plafonds, murs

Que dit le CECB et à quoi sert-il?

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) peut calculer et évaluer la qualité énergétique d'habitations ainsi que de bâtiments administratifs simples et d'écoles. Il montre combien un bâtiment devrait consommer d'énergie sous comportement standard d'utilisation. Cela permet plus de transparence au niveau des coûts d'énergie à prévoir.

- l'efficacité de l'enveloppe reflète la qualité de l'isolation thermique.
- l'efficacité énergétique globale englobe non seulement l'enveloppe mais aussi le chauffage, la production d'eau chaude et l'électricité pour les appareils fixes et l'éclairage.

Le CECB® se base sur la méthode du certificat énergétique de bâtiments par calcul selon le SIA CT 2031. Les agents énergétiques sont pondérés différemment: électricité avec le facteur 2, mazout et gaz avec 1, le bois avec 0,7 et la chaleur solaire avec 0.

Les résultats du CECB® se dégagent de toute responsabilité.

MINERGIE®

Les standards de MINERGIE® ne sont pas directement lisibles sur le certificat énergétique. MINERGIE® est défini autrement et a des exigences plus poussées. Ainsi pour MINERGIE® il faut un renouvellement systématique de l'air et il est nécessaire de remplir certaines conditions sur le confort et la rentabilité. Les nouvelles constructions selon MINERGIE® se trouvent au moins dans la catégorie B, et dans la catégorie A pour MINERGIE®-P. L'inverse n'est pas toujours vrai. Les bâtiments ayant un bon classement sous le CECB ne sont pas forcément compatibles avec le label MINERGIE®.

www.minergie.ch

Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. www.endk.ch